

LE CENTENAIRE DE LA PAIX

ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS

En juin 1912, les Etats-Unis, irrités de l'attitude de la Grande-Bretagne, qu'ils jugeaient arrogante, lui déclarèrent la guerre et envahirent promptement le Canada. On se rappelle les exploits de nos pères et en particulier la glorieuse bataille de Châteauguay. Le traité de paix qui mit fin à cette guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis fut signé à Gand le 24 décembre 1814 et ratifié par le gouvernement de Washington le 17 février 1815.

Des comités ont été organisés au Canada et aux Etats-Unis dans le but de rappeler les bienfaits de ce siècle de paix et d'en remercier le Seigneur. Son Eminence le cardinal Bégin a adressé au secrétaire du Comité canadien la belle lettre suivante :

QUÉBEC, LE 22 DÉCEMBRE 1914.

MONSIEUR,

Malgré la triste coïncidence de la guerre cruelle qui désole actuellement les mères-patries des deux races qui ont concouru à la formation et au progrès du Canada, je partage l'avis de ceux de vos honorables correspondants qui croient préférable de ne pas ajourner la célébration projetée du Centenaire de la Paix. Ce sera un contraste rassurant que le spectacle de cette réjouissance au sujet d'un siècle de paix entre deux grandes nations qui, par la grâce de la divine Providence et la bonne volonté des hommes, ont vécu en mutuelle harmonie et désirent continuer de même durant un nombre indéfini d'années. Reconnaissants envers Dieu tout-puissant nous devons l'être assurément, et il est juste que nous donnions à notre gratitude une expression convenable.

Cette longue période de paix a permis à plus d'un million de mes compatriotes franco-canadiens de fixer leurs demeures dans la République voisine, et, bien que cette perte subie par notre pays soit regrettable, il est réconfortant de savoir que, sous l'égide protectrice des institutions américaines, les nôtres ont cû et prospéré, et, par-dessus tout, sont restés fidèles, sauf quelques exceptions, à la foi et aux traditions de leurs pères, et, sans préjudice de leur loyauté et de leur efficacité sociales, fidèles aussi à la langue qui a protégé et préservé leur héritage sacré.

Entre les Etats-Unis et notre pays il y a eu, de temps immémorial, des liens de parenté. Sur le vaste bassin du Mississipi et les Territoires de l'Ouest régnaient jadis les lys de France, et la plus grande partie du continent de l'Amérique Septentrionale obéissait alors à la houlette apostolique du Vénérable François de Montmorency Laval.